

**Recommandations de vacances pour les ouvriers de la
construction (CP 124) en région wallonne pour l'année 2023:**

	Période	Jours libres
Brabant-Wallon	10/07 au 28/07 + 02/05 au 05/05	
Bruxelles	03/07 au 28/07	1 jour libre
Hainaut	10/07 au 31/07	5 jours libres
Liège-Huy-Waremme	Soit du 10/07 au 04/08 Soit du 17/07 au 04/08	1 jour libre 6 jours libres
Luxembourg		
Namur	17/07 au 04/08 + 02/05 au 05/05	
Verviers	Soit du 10/07 au 06/08 Soit du 17/07 au 06/08	1 jour libre 6 jours libres